

INFORMATION POST ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
Siège Social sis à rue Elfouledh, Z.I. BEN AROUS

L'Accumulateur Tunisien Assad publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale Elective tenue le 25 Juin 2026.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Élective décide de désigner M. Iheb EL BEJI, titulaire de la CIN numéro 07010956, représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration de la société l'Accumulateur Tunisien ASSAD pour une durée de trois (03) et jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice social 2028.

M. Iheb EL BEJI, déclare accepter le mandat qui lui est confié et ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéance l'empêchant d'exercer les fonctions d'administrateur, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Élective confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales requises.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.